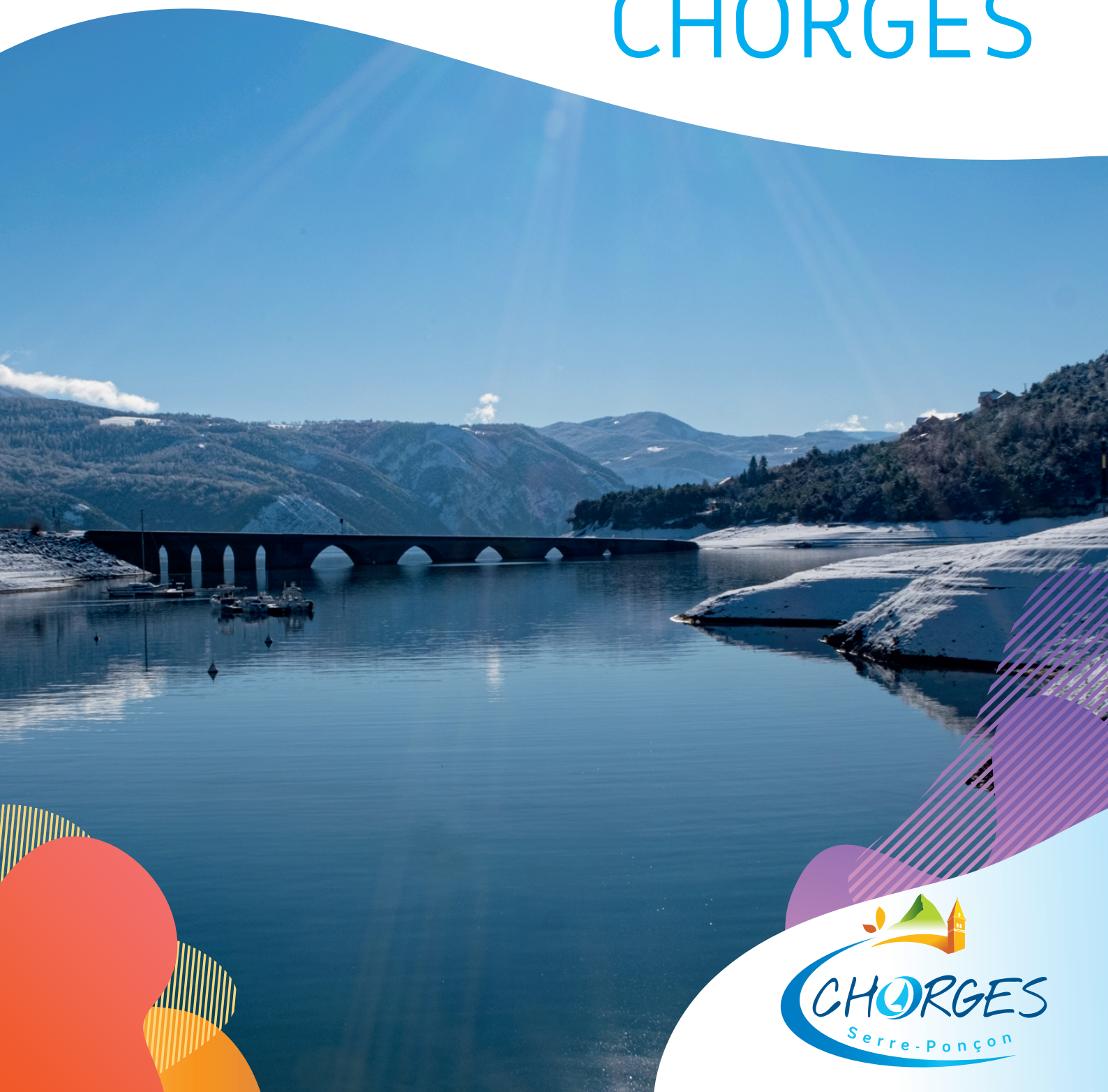


JANV. 2025

# BULLETIN MUNICIPAL

## COMMUNE DE CHORGES





**Sommaire/Service infos** p.2

**Edito du Maire** p.3

**Attractivité du territoire** p. 4-10

**Aménagement/  
Projets majeurs** p. 11-12

**Développement durable/  
Environnement/  
Déplacements** p.13-15

**Solidarité/Enfance/  
Jeunesse** p.16-19

**Culture/Vie associative** p.20-21

**État-civil** p.22-23

**Infos diverses** p.24



MAIRIE DE CHORGES  
Grande Rue - 05230 CHORGES  
Tél : 04 92 50 60 30  
Fax : 04 92 50 39 28

HORAIRE ACCUEIL MAIRIE  
du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h  
[mairie@mairie-chorges.fr](mailto:mairie@mairie-chorges.fr)  
[www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr)

**Directeur de la publication**  
Christian DURAND

**Rédaction, conception, mise en page**  
Service communication, Agents communaux  
et Conseil Municipal

**Photo de couverture** : Stéphane Berhault, Serre-Ponçon

**Crédits photos** : Christian & Jany Mérentier,  
Morgan Dresse, Stéphane Berhault,  
Julie Astier, Le Naturographe, Rémi Morel  
Hélène Photographie, Norman Lancelot, Freepik

**Impression** : Les Editions du Fournel  
2 000 exemplaires

## INFO FLASH

L'INSEE nous a transmis les résultats du recensement de la population, qui indique qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024, notre commune comptait 3 186 habitants.



# Édito du Maire

L'année écoulée a été riche en événements, rebondissements et incertitudes sur la scène politique française. Les difficultés financières nationales impactent la santé de nos entreprises et touchent le quotidien de nos familles.

À cela s'ajoutent les élections présidentielles aux États-Unis ; les conflits prolongés en Ukraine, au Proche-Orient et dans plusieurs pays ; les dérèglements climatiques et les catastrophes naturelles nous rappellent l'importance d'agir tout en restant vigilant dans notre développement. Malgré ces épreuves, restons optimistes.

La préservation de notre patrimoine, le développement des services publics, la facilitation des déplacements doux sont au cœur de nos efforts afin d'améliorer notre qualité de vie, notre attractivité tout en respectant l'identité rurale de notre commune.

2024 est l'année de plusieurs projets emblématiques qui contribuent à dynamiser notre commune notamment la restauration des bâtiments publics tels que la **Base Nautique de Plein Air (BNPA) et sa cuisine centrale et l'église Saint-Victor**. La construction de l'**Office de Tourisme Intercommunal (OTI)** a d'ores et déjà débuté, tandis que le dossier technique de la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)** est finalisé avec son plan de financement en cours d'élaboration.

L'été 2024 constitue une bonne saison touristique, preuve en est le succès rencontré lors de nos animations estivales et dans nos structures touristiques.

Nous poursuivons nos efforts en matière de mobilité douce. Les navettes desservant Chanteloube, mises en place par la Communauté de communes de Serre-Ponçon, ont fonctionné de manière satisfaisante, tout comme promettent de l'être celles prévues pour la saison hivernale à destination de Réallon.

Les liaisons vélos entre Chorges, Montgardin, Embrun et Chanteloube sont en phase de réflexion. Les aménagements des liaisons piétonnes entre les différents quartiers et le centre-ville de Chorges sont bien avancés.

Dans le cadre du programme « Petite ville de demain », nous avons créé des agencements provisoires de la place Lesdiguières, d'autres aménagements sont à prévoir afin de se réapproprier les espaces publics.

La réhabilitation de logements dans le centre-ville représente également un enjeu important. Ce projet est soutenu par l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), dispositif étatique d'aides et d'accompagnement, nous serons attentifs au bon déploiement.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du **Conseil municipal** pour leur engagement, ainsi que tous les **agents** qui œuvrent sans relâche tout au long de l'année. Nos projets ne pourraient se concrétiser sans leur pleine implication. **En cette nouvelle année 2025, permettez-moi de vous présenter, au nom du Conseil municipal, tous nos vœux de santé, de joie et de réussite professionnelle pour vous et vos proches.**



Christian DURAND  
Maire de Chorges

## Focus

### ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**Pour renforcer le lien social et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants**, la commune a organisé un moment de convivialité à la salle des fêtes, qui s'est tenu le vendredi 15 novembre 2024 en fin d'après-midi. Cet événement chaleureux a rassemblé les nouveaux habitants, autour d'un apéritif, où chacun a pu échanger et faire connaissance.

Les élus de la commune ont accueilli les nouveaux venus avec un discours de bienvenue, mettant en avant la richesse et la diversité de la commune. Des stands d'information sur les associations ont également été mis en place, la distribution de documentation a permis aux participants de découvrir les nombreuses ressources à leur disposition. **Cette initiative a non seulement permis aux nouveaux arrivants de se sentir accueillis, mais a également renforcé les liens entre les différentes générations et cultures présentes au sein de notre commune.**





# TERRE DE JEUX 2024

## TERRE DE JEUX 2024 Une année sous le signe du sport !

Chorges s'est affirmée en 2024 comme un acteur majeur de la célébration du sport, notamment grâce à l'obtention du label « **Terre de Jeux 2024** ».

Ce label a permis d'impulser une série d'événements fédérateurs générant une dynamique culturelle, associative et sociale.

Au cœur de cette effervescence, des événements et initiatives variés ont permis de mobiliser habitants, associations et visiteurs dans le cadre des célébrations des Jeux Olympiques et Paralympiques :

### 1 - DES CÉLÉBRATIONS ET DES ANIMATIONS DÉDIÉES

Des activités variées, telles que le **carnaval à l'effigie de la mascotte olympique Phryge** organisé par l'association Mouv'in Chorges mobilisant les enfants de l'accueil de loisirs pour la confection de la mascotte.



Organisation des « Jeux presque Olympiques » pour les enfants, chasses au trésor, olympiades, et jeux divers proposés par l'association Ambiance Caturige. Tous ces initiatives ont renforcé l'enthousiasme local autour des valeurs sportives.

**Une journée multisports** à destination des familles a été également organisée par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 04/05 à la Baie de Chanteloube offrant des activités ludiques comme la course d'orientation, etc.

**Dans les traces du Tour de France :** 12 jeunes des Hautes-Alpes ont parcouru, du 15 au 20 Juillet, **60 km à vélo**, principalement le long de la Durance, avec des membres de l'équipe de l'Accueil Collectif de Mineurs, passant leurs nuits au camping.



### 2 - DES EXPOSITIONS THÉMATIQUES

Des expositions, comme celle intitulée « **Images de sport** », et un **concours de photographies sur les pratiques sportives locales** a mis en valeur le patrimoine sportif de Chorges, avec une exposition de photos en plein air au parc des Moulettes. La salle des fêtes a également accueilli une **exposition sur les Jeux Olympiques et les sports**, valorisant la collection de timbres d'Émile Debergues. Ces événements ont célébré le sport sous ses différentes formes.

### 3 - UNE MOBILISATION COLLECTIVE, DES MANIFESTATIONS ÉDUCATIVES

Le week-end « **Aux jeux Caturiges** » a impliqué les écoles (300 élèves), familles et associations, en sensibilisant aux bienfaits du sport pour le corps et l'esprit et à ses valeurs tout en consolidant les liens sociaux, en présence du Comité Départemental d'Éducation pour la Santé 05 et du Comité Départemental du Sport Adapté 05. Les élèves ont ainsi réalisé des fresques sur les abords de l'école sur le thème des J.O. avec l'aide des parents, des bénévoles et des ATSEM.





## 4 - DES INITIATIONS, DES COMPÉTITIONS

**Plus d'une dizaine d'associations** : Avance Football Club, Mouv'in Chorges, Randonnée Caturige, le Centre de Formation Bouliste de Chorges, La Flèche Caturige, Tennis Club Chorges-La Bâtie-Neuve, Ping Caturige, Vélo Passion Chorges Serre-Ponçon, l'Amicale Laïque, Sk&turige Club, etc se sont mobilisées afin de proposer des initiations, des activités familiales, des défis sportifs, des ateliers créatifs avec à la clé l'obtention d'un Pass'Sports, un petit livret attestant de la participation aux ateliers proposés. Les familles ont pu ainsi découvrir et s'initier gratuitement à de nombreuses activités, mettant en avant les valeurs de solidarité, d'engagement, de dépassement de soi et permettant de développer un esprit d'équipe et de camaraderie.

**Ces animations initiatiques ont illustré la richesse du sport, non seulement comme moyen de divertissement, mais aussi comme vecteur de valeurs essentielles telles que la persévérance, le respect et l'inclusion, rassemblant les participants autour de passions communes.**

## 5 - UN SÉJOUR « JEUX PRESQUE OLYMPIQUES »

Un séjour à la Base de Nautisme et de Plein Air organisé par l'ACM a initié les enfants aux joies du sport.

## 6 - DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

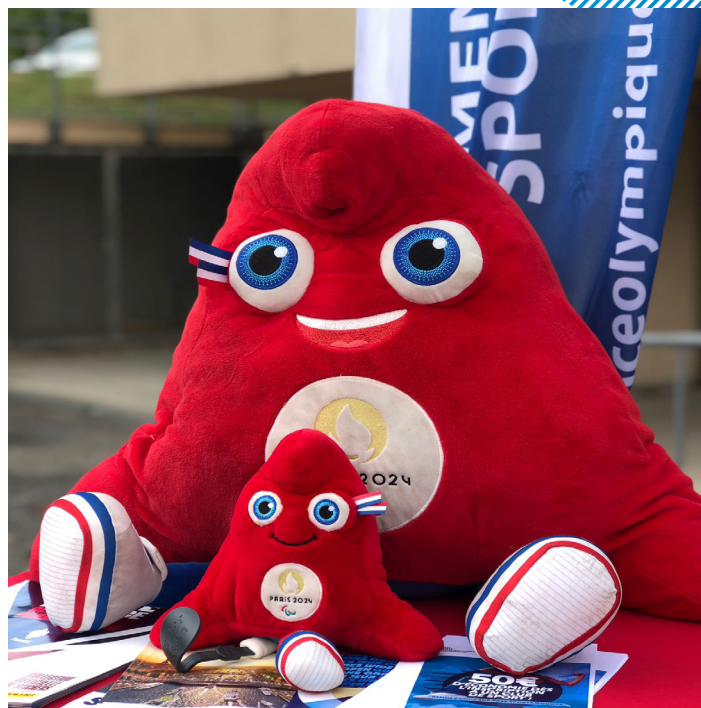
Des activités intergénérationnelles ont contribué à renforcer les liens sociaux tout en promouvant un mode de vie actif telles que l'utilisation du Vélectrogène, des projections de films qui témoignent d'une volonté d'innovation et de participation active.

## 7 - DES RETRANSMISSIONS ET DES ANIMATIONS FESTIVES AUTOUR DES J.O À LA BAIE SAINT-MICHEL

**Du 26 juillet au 11 août, la Baie Saint-Michel s'est transformée en fan zone avec retransmissions des jeux olympiques sur écran géant de 14h à 22h, rassemblant plus de 150 spectateurs par jour et invitant à participer à des animations diverses : cérémonie d'ouverture et de clôture des JO, parade de la mascotte Phryge sur les berges du lac, ateliers ludiques (fabrication de flamme olympique, participation à des quiz sur les J.O) avec l'appui du Comité Départemental Olympique et Sportif 05, renforçant l'attractivité du territoire pour les touristes et les habitants.**

**Ainsi, la commune de Chorges a su tirer parti de la mobilisation autour des Jeux Olympiques et Paralympiques en mettant en valeur notre patrimoine sportif et nos infrastructures comme le parc des Moulettes, la base nautique de Plein Air (BNPA) à la Baie Saint-Michel, la baie de Chanteloube ou la zone sportive et les associations.** Toutes ces initiatives ont permis une meilleure visibilité des associations sportives locales, favorisant de nouvelles inscriptions et des collaborations inter-associatives.

**Les bénévoles, agents municipaux, et élus ont été au cœur de la réussite de ces événements, illustrant la capacité des caturiges à se mobiliser collectivement et renforcer l'attractivité de Chorges.** L'avenir laisse présager une continuité dans ces efforts, notamment avec les Jeux Olympiques d'hiver de 2030.







## LA PLACE LESDIGUIÈRES

### Évaluation des aménagements temporaires

Divers aménagements provisoires ont été expérimentés sur la place Lesdiguières afin de valoriser celle-ci d'une façon qui convienne le mieux à ses usagers sur le long terme. Le chantier, ouvert à tout le monde, s'inscrivait dans une démarche participative via un questionnaire d'évaluation, rempli aux deux tiers par des Caturiges, au tiers par des personnes extérieures. Les commentaires et suggestions des 107 réponses orienteront les travaux futurs.

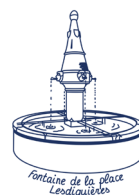
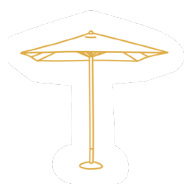
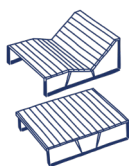
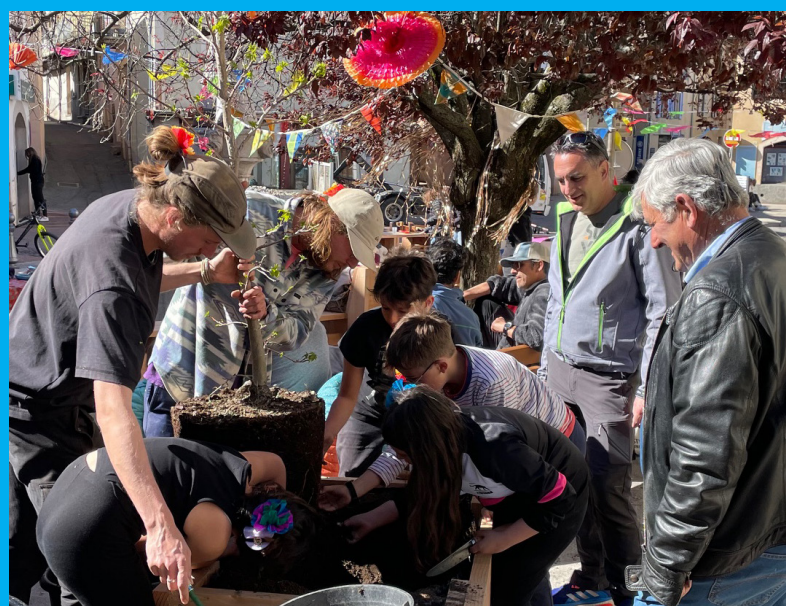
La piétonisation de la place a été unanimement appréciée. Les aménagements ont entraîné une **augmentation de la fréquentation de la place**. Ils en ont fait un lieu de passage et même une destination pour plus de la moitié des personnes sondées. Parmi elles, 63 % ont plébiscité les places assises, tables, bancs et autres mobiliers de l'espace de détente ayant été créé sur la place, celui-ci permettant de flâner un temps près de la fontaine en y instaurant une **convivialité**. La végétalisation de l'espace, notamment par des bacs de verdure, a suscité l'enthousiasme dans 80% des retours.

Grâce à la contribution publique, de nouveaux aménagements sont envisagés. La taille du **moblier**, massif, pourrait être adaptée, de même que le style pourrait en être changé et le nombre d'éléments réduit. Des toiles d'**ombrage** et parasols pourraient être installés. La plantation d'arbres supplémentaires est à l'étude, à la fois pour protéger du soleil en été et pour renforcer la **végétalisation** de la place, renforcement fortement souhaité par le public.

D'autres mesures de végétalisation complémentaires permettraient de mettre plus encore la **fontaine** en valeur. Parallèlement, il a été proposé d'installer des **éclairages**, guirlandes ou autres, dans le but de favoriser l'ambiance conviviale en soirée.

#### EN BREF

- Les Caturiges ont confirmé leur envie de valoriser la place Lesdiguières en la transformant en un espace piétonnier propice aux interactions sociales.
- Les réflexions de la population guideront le projet de **réaménagement durable de la place**.
- Des améliorations issues de ces suggestions verront le jour dès le printemps.





# CAMPING MUNICIPAL



La voiturette électrique en location avec option d'achat (LOA) pour faciliter les déplacements dans le camping que nous rechargeons avec les panneaux du chalet vélos !!



## Une saison réussie au Camping Municipal

Le camping municipal a connu une saison satisfaisante malgré des conditions météorologiques changeantes. Les visiteurs ont répondu présent, avec une hausse notable des courts séjours sur les emplacements. Nous avons obtenu le **label « Vélo »** grâce à notre offre adaptée aux cyclistes, incluant des tarifs préférentiels, un kit de réparation et un chalet équipé de bornes de recharge alimentées par des panneaux photovoltaïques.

L'établissement prévoit également de postuler pour le « **label d'excellence** » de la Communauté de Communes ainsi que pour le « **label tourisme et handicap** ». Les travaux d'amélioration des sanitaires se poursuivent : peinture et remplacement des équipements de douche sont au programme. Les chalets bénéficieront progressivement d'une rénovation.

Un **grillage a été installé** à l'entrée du camping afin de sécuriser la partie inférieure et de mieux **gérer les entrées et sorties des piétons**. Concernant l'épicerie, un système de drainage des eaux pluviales sera mis en place à l'extérieur pour prévenir les inondations liées aux fortes pluies, de plus en plus fréquentes.

**Pour la saison prochaine**, Carole, la gérante, proposera de nouveaux services tels que des pizzas et des plats à emporter, ainsi qu'une terrasse pour déguster glaces et cafés pendant la journée. **De belles initiatives sont donc en préparation.**



## AMÉNAGEMENT DU SITE DES CURATTES

Dans le cadre de la valorisation du site des Curattes, des tubes de visée seront prochainement installés en remplacement de l'ancienne table d'orientation. Ces dispositifs vous offriront une perspective unique sur le paysage et les sommets environnants.

Nous vous invitons à explorer ce parcours de randonnée d'une durée d'environ trois heures, accessible au plus grand nombre. Pour davantage d'informations, consultez la section Tourisme du site officiel de la mairie de Chorges, où vous trouverez tous les détails nécessaires pour planifier votre excursion.



## DIVERTIR LES CATURIGES, NOTRE MISSION !

Des animations variées sont organisées tout au long de l'année favorisant la culture, l'environnement et la convivialité. Cette présentation d'animation n'est pas exhaustive.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU LA FOIRE AGRICOLE DE CHORGES



Lors de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 au 23 mars, la commune a organisé **deux journées d'information sur la gestion durable de l'eau et ses usages sur le territoire de Chorges - Serre-Ponçon**. Différentes animations ont été proposées lors de cet événement : un spectacle « Tom Tom et Oscar », un ciné-débat, un Village de l'eau avec expositions et stands d'information, conférences, table-ronde, film, ateliers et expériences ; de quoi s'instruire sur les enjeux climatiques et les périls encourus sur notre territoire.

On pouvait aussi faire le choix d'une visite pour découvrir les infrastructures constituant notre patrimoine commun de l'eau : usine d'embouteillage « La Roche des Écrins » ; le marais de Chorges, avec le partenariat du Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA ; la digue des Moulettes, avec l'Office National des Forêts ; la centrale hydroélectrique et maison de l'eau et des énergies de Serre-Ponçon à Rousset, avec EDF.

Cet événement a attiré 500 personnes, dont 4 classes de l'école de Chorges, et mobilisé une vingtaine de partenaires.

## LA FÊTE DE LA BIÈRE

La fête de la bière, animée par le DJ Valentin Walker, s'est déroulée les 10 et 11 mai sous un beau soleil, avec en prime la réalisation d'un graff sur support en contreplaqué. Une douzaine de brasseurs régionaux ont répondu à l'invitation de l'association des commerçants, offrant des saveurs variées à la dégustation.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU LA FOIRE AGRICOLE DE CHORGES

Samedi 25 mai, place du champ de foire, les Jeunes Agriculteurs et L'Agriavance assuraient la foire de Chorges avec des concours bovins et ovins et animations gratuites.



**JOURNÉE DES FORCES**

 Le logo de la Journée Mondiale de l'Eau-Charges 2024 est visible en haut à gauche. Il est composé d'un rectangle bleu clair. À l'intérieur, le texte "JOURNÉE DE L'EAU" est écrit en grandes lettres bleues. En dessous, "22-23 mars 2024" est écrit en blanc sur un bandeau bleu foncé. Sous ce bandeau, "SALLE DES FÊTES DE CHORGES" est écrit en blanc. À droite du rectangle, une partie d'un logo circulaire est visible, montrant une goutte d'eau et le texte "JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU-CHARGES".

Lors de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 au 23 mars, la commune a organisé **deux journées d'information sur la gestion durable de l'eau et ses usages sur le territoire de Chorges - Serre-Ponçon**. Différentes animations ont été proposées lors de cet événement : un spectacle « Tom Tom et Oscar », un ciné-débat, un Village de l'eau avec expositions et stands d'information, conférences, table-ronde, film, ateliers et expériences ; de quoi s'instruire sur les enjeux climatiques et les périls encourus sur notre territoire.



On pouvait aussi faire le choix d'une visite pour découvrir les infrastructures constituant notre patrimoine

commun de l'eau : usine d'embouteillage « La Roche des Écrins » ; le marais de Chorges, avec le partenariat du Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA ; la digue des Moulettes, avec l'Office National des Forêts ; la centrale hydroélectrique et maison de l'eau et des énergies de Serre-Ponçon à Rousset, avec EDF.

Cet événement a attiré 500 personnes, dont 4 classes de l'école de Chorges, et mobilisé une vingtaine de partenaires.

**LA FÊTE DE LA BIÈRE**

La fête de la bière, animée par le DJ Valentin

Le concours des maisons et balcons fleuris a de nouveau suscité votre engouement durant l'été. Il s'agissait d'embellir l'environnement local en prenant soin des espaces extérieurs. Étaient évaluées la composition paysagère, les couleurs, les formes choisies, mais aussi l'utilisation de plantes vivaces ou locales et la mise en place de techniques alternatives, comme le paillage ou la gestion différenciée. Le jury se composait de Caturiges, d'associations et de membres du Conseil municipal. Nous ne pouvons que vous remercier toutes et tous pour votre contribution au fleurissement de notre petite cité. Nous adressons particulièrement notre

Walker, s'est déroulée les 10 et 11 mai sous un beau soleil, avec en prime la réalisation d'un graff sur support en contreplaqué. Une douzaine de brasseurs régionaux ont répondu à l'invitation de l'association des commerçants, offrant des saveurs variées à la dégustation.



gratitude à M. Ferrand, lequel entretient et fleurit bénévolement les bacs à fleurs du centre-ville.





### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dimanche 22 septembre, 2<sup>ème</sup> éditions des Journées européennes du patrimoine, l'animation « **Chorges hier et aujourd'hui** », développée par l'Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine Caturige en partenariat avec l'Office de Tourisme de Serre-Ponçon et la commune de Chorges, permettait une excursion immersive d'une heure dans le centre-ville de Chorges tel qu'il était à la fin du XIX<sup>ème</sup>



siècle et au début du XX<sup>ème</sup>, ce grâce à la réalité a u g m e n t é e sur tablette ou s m a r t p h o n e .

L'animation peut être effectuée en autonomie tout au long de l'année.

Il suffit pour cela de se rendre à l'Office de Tourisme.

### DÉMONSTRATION DE DÉBARDAGE

L'association Équi'grimpe a réalisé une démonstration de débardage à l'ancienne avec des chevaux aux abords du torrent du Dévezet sur une parcelle forestière choisie pour le protocole « La forêt fait école » avec l'appui de l'ONF et de la municipalité attirant une cinquantaine de personnes et de nombreux enfants.



### CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Le traditionnel concours de décorations extérieures et sapins a eu lieu en décembre encourageant l'utilisation de matériaux naturels et des décorations économe en énergie. Plusieurs prix à la clef : plus beau sapin, plus belle vitrine, plus belle maison, terrasse, balcon... Les remises de prix ont été attribuées lundi 16 décembre. Vous pourrez admirer les décorations dans l'espace public jusqu'au 19 janvier 2025.



## ZONE DE REVITALISATION RURALE (ZRR): MUTATION

Antérieurement classée ZRR, Chorges a intégré un nouveau zonage au 1<sup>er</sup> juillet et devient Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR). Ce dispositif vise à renforcer l'attractivité territoriale et développer localement l'emploi dans les zones rurales fragiles de moins de 30 000 habitants, ce par des exonérations fiscales et sociales en faveur des entreprises créées ou reprises après le 1<sup>er</sup> juillet 2024 dans la ZFRR. Dans cette lignée, le Conseil municipal a adopté, en septembre 2024, une exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour les professions libérales, commerces et entreprises répondant, entre autres, aux critères précités.



## LOI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT Les meublés de tourisme

Décision a été prise, au conseil municipal du 16 septembre 2024, d'instaurer une **procédure d'enregistrement des meublés touristiques** ainsi qu'une procédure d'autorisation temporaire de changement d'usage des locaux destinés à l'habitation sur son territoire, ce pour tout bien que les propriétaires envisageraient de déclarer en meublé de tourisme sur de courtes périodes, hors résidence principale louée moins de 120 jours par an, à condition que cette location occasionnelle soit déclarée en amont et sous réserve de l'acquittement de la taxe de séjour.

Ces dispositions ont pris effet le 16 novembre 2024.

**Plus d'informations sur notre site : [www.mairie-chorges.fr/demarches-services/meubles-tourisme](http://www.mairie-chorges.fr/demarches-services/meubles-tourisme)**



## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE SERRE-PONÇON (SCoT) en action avec les 17 communes !

Dès janvier 2022, les élus de la Communauté de Communes se sont lancés dans l'élaboration de leur SCoT, document de planification fixant le cadre de référence, pour les vingt années à venir, de toutes les politiques publiques locales. L'association des acteurs du territoire à la phase de concertation est une volonté des élus locaux et une nécessité.

**3 ateliers thématiques et 2 expositions itinérantes pour le grand public ont déjà eu lieu, de même que 3 réunions publiques au sujet du SCoT, une dernière étant prévue avant l'arrêt du SCoT, fin 2025.**

En parallèle, plusieurs comités de pilotage, techniques et ateliers participatifs se sont tenus avec les élus locaux. **La réflexion collective initiée par le SCoT permettra l'établissement d'une vision d'avenir commune dans le but de développer le territoire tout en préservant les ressources naturelles pour les prochaines générations.**



| 2023       |   |   |   | 2024  |   |   |   | 2025                   |   |   |   |
|------------|---|---|---|-------|---|---|---|------------------------|---|---|---|
| 1          | 2 | 3 | 4 | 1     | 2 | 3 | 4 | 1                      | 2 | 3 | 4 |
| DIAGNOSTIC |   |   |   | DOO   |   |   |   | PPA + ENQUÊTE PUBLIQUE |   |   |   |
|            |   |   |   | ARRÊT |   |   |   | APPROB.                |   |   |   |

Par la suite, les élus déclineront, à l'échelle de leur commune et de leur Plan Local d'Urbanisme, la stratégie territoriale qu'ils auront décrite dans le SCoT afin de rendre celle-ci opérationnelle et de la concrétiser sur le terrain.

**Les principaux documents liés à la procédure sont accessibles via le site de la CCSP :**

[www.ccserreponcon.com/competences/schema-coherence-territoriale-scot](http://www.ccserreponcon.com/competences/schema-coherence-territoriale-scot)





## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE SERRE-PONÇON, en avant les travaux !

**Après 4 années d'études, les travaux du futur espace d'accueil et de promotion touristique démarrent enfin à l'entrée ouest de Chorges et devraient s'achever fin 2025.**

Réalisé en co-maîtrise d'ouvrage, à 70 % par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et à 30 % par la Commune de Chorges, pour un montant total de 1 637 000 € HT, ce bâtiment d'environ 500 m<sup>2</sup> accueillera les bureaux des 2 pôles « **Marketing et Communication** » et « **Administratif et Financier** ». Les 3 bureaux permanents d'information touristique constituant le 3<sup>ème</sup> pôle « **Accueil, Conseil et Projets** » seront conservés en centre-ville d'Embrun,

Savines-le-Lac et Chorges pour un accueil physique en tout point du territoire.

L'endroit comprendra une zone de petite restauration, un local mobilité vélo, ainsi que des sanitaires publics ouverts non-stop, de même qu'un espace vert paysager avec tables et bancs permettant pause et détente le long de cet axe stratégique qu'est la Route Nationale 94.

Nous vous invitons, pour les mois qui viennent, à **la plus grande vigilance quant à la circulation piétonne et motorisée dans ce secteur** et vous remercions pour votre patience durant cette période de transformation.



## LA BASE DE NAUTISME ET DE PLEIN AIR (BNPA) fait peau neuve !

**À l'étude depuis 2020, le projet de modernisation de la BNPA se concrétise !** L'attribution par le conseil municipal, au mois d'octobre, des 16 lots de travaux à des entreprises majoritairement haut-alpines, a entraîné, **le 2 décembre, le début des travaux de rénovation énergétique du bâtiment complet** comprenant la réalisation d'une isolation par l'extérieur et le remplacement des portes et menuiseries pour une réduction de 60 % de la consommation énergétique **et l'extension de la cuisine centrale** pour un montant total de 2 034 183 € HT.

Leur durée estimée de 12 mois a nécessité tri, rangement et transposition du matériel nautique, notamment dans 2 containers, ainsi que le déménagement, le 22 novembre, de l'équipe salariée de la cuisine centrale vers les locaux du

Village Vacances Famille où la production de repas se poursuivra jusqu'à réception de la nouvelle cuisine, fin avril 2025. 530 repas quotidiens, dont 80 sur place et 450 exportés en liaison chaude vers les écoles, pourront alors être conçus dans cette dernière. Dès fin novembre, un périmètre de sécurité a été mis en place autour du bâtiment, lequel restera fermé sur toute la période des travaux. **Notez que les pontons d'avitaillement et le port resteront accessibles.**

**Quant aux activités de l'école de voile, elles se dérouleront normalement de mai à septembre 2025.** Quelques nuisances passagères (bruits de chantier et circulation de camions) seront à déplorer, surtout durant l'hiver et le printemps, nous vous remercions donc pour votre compréhension et votre patience.





## EGLISE SAINT-VICTOR

### Un point sur la restauration

Depuis le lancement du projet de restauration de l'église Saint-Victor, nous avons mis un point d'honneur à vous informer sur les travaux nécessaires pour pallier les effets du temps et de l'histoire sur cet édifice classé « Monument Historique ».

#### De nouvelles interventions ont eu lieu, d'autres sont à venir.

Fin octobre, le sommet de l'église s'est pourvue d'un nouveau paratonnerre, tandis que la croix surmontant la flèche a été sécurisée. Le changement des pierres du chaînage d'angle, taillées sur les élévations du clocher, est achevée. En novembre, la société PLAIRE a placé des cadrans neufs sur l'horloge de l'église, suite à quoi le mécanisme des cloches a été remis en fonction. Des volets en bois, des abats sons et des grilles anti-volatiles ont été ajoutés, la couverture du toit sera révisée entièrement en fin d'hiver. Le retrait de l'échafaudage s'est fait progressivement en partant de la flèche dès mi-novembre. L'intérieur des deux chapelles du clocher et de la Vierge a été rénové.

**Une visite de chantier sur une demi-journée pour le grand public était prévue en décembre avec Stéphane BERHAULT, architecte du chantier.** La réception des travaux de la tranche 1 était attendue pour Noël. La commune est d'ores et déjà très satisfaite des interventions des entreprises ayant redonné son éclat à notre clocher. La tranche 2, envisagée pour le second semestre 2025, concernera la restauration du chœur, de la sacristie, ainsi que les parties hautes de la nef, voûte et vitraux.

Nous vous remercions pour votre patience et votre indéfectible soutien. **Vos dons font la différence et sont toujours les bienvenus si vous en avez le souhait et les moyens.**

FONDATION



#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/80697](http://www.fondation-patrimoine.org/80697)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
L'église Saint-Victor

#### Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €  
Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_





# EXPLOITATION FORESTIÈRE AU LIEU-DIT « LA MONTAGNE » Nos forêts : une richesse partagée

Comme annoncé dans le bulletin municipal de juin 2024, une exploitation forestière au canton de « La Montagne » a permis de produire du bois d'œuvre de qualité, des grumes que la commune a conservées pour les besoins des services techniques mais aussi 33 lots de bois d'affouages pour l'usage domestique des habitants.

Cette exploitation est régie par un plan de gestion de la forêt communale, appelé aménagement forestier, préalable indispensable à toutes les actions qui y seront réalisées et à l'obtention de la certification de gestion durable.

Le bois d'œuvre de qualité, exploité et commercialisé en bois façonnés fut strictement réservé aux scieries locales pour soutenir leur activité.

La propriété forestière n'avait pas permis la constitution d'un lot destiné à la vente de taille suffisante. Le mélèze de qualité, fut regroupé avec d'autres lots de plusieurs origines certifiées « Gestion durable », afin de mieux répondre aux besoins des acheteurs. Il s'agissait de ventes dites « Groupées ».

L'exploitation en bois façonnés permettait de bien contrôler le débardage, permettant ainsi d'éviter les dégâts lors des mauvaises conditions météorologiques.

Le bénéfice pour la commune tant sur le plan des recettes que la satisfaction des bénéficiaires en bois de chauffage est très satisfaisant.



Bois d'affouage au Jardin des Gardes

## COMPOSTAGE PARTAGÉE

**MÉMO COMPOSTAGE PARTAGÉ**

**RÈGLEMENTATION DES BIODÉCHETS**

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024, TOUS LES FRANÇAIS DOIVENT DISPOSER D'UNE SOLUTION DE TRI DE LEURS BIODÉCHETS.

**VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN ? LE COMPOSTAGE PARTAGÉ EST FAIT POUR VOUS !**

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon via la régie SMICTOM en partenariat avec les communes a déployé **plusieurs points de compostage** sur le territoire.

La liste des sites de compostage partagé est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon **Rubrique infos pratiques** (Attention cette liste est en constante évolution).

**Des BIOSEAUX sont à votre disposition** auprès de l'accueil de la Mairie de Chorges.

Mairie de Chorges, 5, Grande Rue 05330 Chorges

LIFE IP SMART WASTE [www.lifeipmartwaste.eu](http://www.lifeipmartwaste.eu)

RESEAU EUROPEEN DES VILLES ET COMMUNES RESPONSABLES

REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

REPUBLICA FRANCAISE

ADME

EUROPE

**APPORTS**

**BAC D'APPORT POUR VOS BIODÉCHETS**  
RESTES DE REPAS CRUS OU CUITS, ÉPLUCHURES, COQUILLES D'ŒUFS, MARC DE CAFÉ, FILTRE, SACHETS DE THÉ...

**DÉCHETS REFUSÉS**  
OS ET ARÊTES, TONTE DE GAZON, VÉGÉTAUX ET LITIÈRES D'ANIMAUX, SACS BIODÉGRADABLES - COMPOSTABLES - MATIÈRES PLASTIQUES, CENDRES.

1. Verser les déchets de cuisine dans le bac d'apport,  
2. Étaler sur toute la surface,  
3. Recouvrir vos apports d'une poignée de structurant.

**PAS BESOIN DE METTRE BEAUCOUP DE STRUCTURANT**

**BAC DE STRUCTURANT**  
(DÉCHETS VERTS BROYÉS)  
Ne rien déposer dans ce bac.

**LA SUITE...**  
La régie SMICTOM Serre-Ponçon se charge de la suite du processus.

**ET ENFIN...**  
Ouverture du bac de maturation pour récupérer le compost mûr afin de l'utiliser pour vos plantes et jardinières.

**UN DOUTE ? UN CONSEIL ? CONTACTEZ NOUS !**

CCSP - RÉGIE SMICTOM SERRE-PONÇON - POLE DÉCHETS, 20 R<sup>UE</sup> DU BRAMAFAN - EMBRUN  
04 92 43 76 27 - [compostage@cc-serreponcon.com](mailto:compostage@cc-serreponcon.com)



# CHORGES ENGAGÉE DANS LA MOBILITÉ DOUCE !

Bus, covoiturage, vélo, marche : on ose tout !



## LE PROGRAMME « MOBY »

Depuis 2022, en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, la commune de Chorges s'est évertuée à mettre en place **le programme d'écomobilité scolaire « MOBY »**. Celui-ci a débuté en septembre 2023 à l'école élémentaire de Chorges pour une durée de 2 ans. **Il a pour objectif de coconstruire un Plan de Déplacements des Établissements Scolaires avec le personnel et les élèves ainsi que les familles à l'échelle nationale.** Plus précisément, il vise la sensibilisation à la nécessité d'utiliser des modes de transports alternatifs, générant le moins de gaz à effet de serre possible, pour les déplacements scolaires.

## LES DIFFÉRENTES ACTIONS DÉPOLYÉES AUTOUR DE LA MOBILITÉ

### RUE AUX ENFANTS

Le programme « MOBY » a également donné lieu, les 18 et 19 avril, à un événement « Rue aux enfants, rue pour tous », porté par le collectif éponyme, moment de partage intergénérationnel



ouvert aux familles lors duquel la route du Fein était fermée aux véhicules motorisés afin que les élèves s'attribuent l'espace public en participant à des ateliers libres ou dirigés. D'un côté, jeux en bois avec Ludambule, salon de détente « Lire dans la rue » et studio photo de portraits pour le projet « Inside Out » avec la médiathèque, dessins au sol à la craie avec concours « dessine ta rue idéale », parcours motricité (vélo, tricycle, ballon sauteur...), ou encore espace petite enfance avec Le Café des Familles. De l'autre, visite sensorielle de la rue, atelier roman-photo « en avant les histoires » pour retracer celle de Chorges, fabrication d'un blason pour la rue ou de la fontaine Lesdiguières en pâte à sel avec

la CCSP et la CC du Queyras-Guillestrois, atelier d'architectes en herbe et fresque urbaine au sol à la peinture avec pochoirs avec le Conseil d'Architecture,

d'Urbanisme et de l'Environnement 05, mais aussi chasse aux trésors et atelier d'expression libre avec Environnement & Solidarité.



### SAVOIR ROULER À VÉLO

Dans la continuité de cette action, les classes de CM1/CM2 ont participé en mai au programme « Savoir rouler à vélo », encadré par le club de VTT Vélo Passion et valorisant les déplacements scolaires à vélo, mais aussi à pied ou en transport en commun. Ce programme est reconduit pour les CM1 pour l'année scolaire 2024-2025.





## Développement durable

### 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CHALLENGE MOBILITÉ

Faisant suite à la **Semaine Européenne de la Mobilité**, la **CCSP a organisé, du 23 au 29 septembre, la 2<sup>ème</sup> édition du Challenge Mobilité**. Il s'agissait de se rendre au travail autrement, par le biais de modes de transport durables et responsables, ce en collaboration avec ses collègues : 1 équipe d'au moins 5 salariés par établissement. 240 personnes de 16 structures ont participé dont **la commune**

**de Chorges, avec sa trentaine d'agents et élus, qui a perdu son titre face à Adret Ingénieurs Associés, mais qui finit tout de même 2<sup>ème</sup> du classement général** devant Web Senso. 1420 trajets ont été enregistrés pour un total de 13 376 km : 32 % en covoiturage dont autostop, 26 % à vélo et vélo électrique à parts égales ou trottinette, 24 % à pied ou en courant et 10 % en transports en commun. Le but de cette compétition était d'insuffler l'intérêt pour les pratiques alternatives de déplacement, or 42,5 % des parties engagées ont testé un nouveau mode de transport, parmi lesquelles 22,6 % envisagent de continuer à l'utiliser régulièrement ou occasionnellement. Rendez-vous en 2025 pour faire encore évoluer nos mœurs !



### LA VÉLOROUTE 862

**La véloroute 862, prévue entre Briançon et Avignon**, principalement le long de la Durance, permettra un nouvel essor vers une mobilité décarbonée, en plus d'encourager le tourisme. Arrivant de Montgardin par le nord de la zone artisanale, elle traversera la commune de Chorges. Une étude est en cours afin de définir la façon de faire traverser la Route Nationale 94 par la V862 de manière à rejoindre la piste réservée aux vélos le long de la voie ferrée. Un rond-point au sud de cette zone pourrait être aménagé dans cette optique. La V862 longera ensuite la nationale, vers la baie Saint-Michel, l'itinéraire exact faisant actuellement l'objet d'une étude de faisabilité. Un passage sous la RN 94 est notamment envisagé pour accéder au hameau des Bernards. Les travaux du projet « La Durance à vélo », suivis et financés par la CCSP, devraient débuter en 2026.



### REZO POUCE

Le Département a déployé en 2024 une solution unique en partenariat avec les **9 Communautés de Communes des Hautes-Alpes, sur la mobilité partagée avec le service « Rezo pouce »** de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Mobicoop. Il s'agit de pratiquer l'autostop à des arrêts spécifiques avec une fiche destination fournie ou de s'inscrire sur l'application pour avoir accès à un covoiturage gratuit grâce à la

communauté du réseau, constituée de personnes habituées des trajets locaux, notamment de votre voisinage. Inscription gratuite sur le site [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr) ou directement en mairie.



### BUS RÉGIONAUX DU RÉSEAU ZOU

Autre méthode de codéplacement, **les transports en commun** concernent les élèves que les **bus régionaux du réseau ZOU !** peuvent récupérer

devant l'école pour les reconduire aux différents arrêts de Chorges et de ses hameaux comme la population en général. En effet, celle-ci est autorisée à emprunter les bus scolaires à condition de commander gratuitement une carte sur le site ZOU ! de la région, de la charger avec des voyages PROXIMITÉ achetés au préalable ou de prendre un abonnement PROXIMITÉ et de prévenir le service clients ZOU ! Il est également possible de se rendre dans les stations via les navettes hivernales du réseau VAI de la CCSP.

**Un grand merci à tous les partenaires qui se sont engagés aux côtés de la commune pour rendre cela possible, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont tenté l'aventure de la mobilité alternative ou qui l'ont intégrée dans leur quotidien. Ensemble, continuons à adapter nos pratiques pour construire une vie plus harmonieuse !**

Retrouver notre article plus complet sur notre page du site internet en tapant « **CHORGES MOBILITE DOUCE** » dans la barre de recherche.





# CRÈCHE

Coucou, c'est nous, les loulous de la crèche !

Journée internationale des câlins, Saint-Valentin, mardi gras, « Rue aux enfants », fête de la musique, anniversaire des copines et des copains, premières neiges de l'année, on ne rate jamais une occasion de s'amuser !

Chez nous, il y a toujours une folle ambiance !



Quand on ne ramasse pas des pissenlits, on part en pique-nique au parc des Moulettes pour jouer dans les bois !

Miam-miam, les bons repas de la cuisine centrale !

Le 7 juin, en présence de la Protection Maternelle et Infantile de Gap, la commune de Chorges et le Centre Communal d'Action Sociale ont inauguré **notre jardin des sens**, qu'ils ont financé de façon complémentaire aux 80 % pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales 05. Nous l'attendions depuis le printemps 2023, date de début des travaux réalisés par les services techniques et agents d'entretien des espaces verts de Chorges.

Maintenant, pendant que les bébés se reposent dans la **cabane sensorielle** où pendent des mobiles, on fait un max de bruit sur notre mur musical constitué d'objets rigolos qui font des sons marrants !



On observe aussi les insectes sur les fleurs et les crapauds dessous, et pour le goûter, on mange de bonnes choses récoltées dans le potager que nous entretenons avec

notre propre **compost** grâce à l'aide des stagiaires de l'Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs 05, en CAP aménagement paysager, qui nous ont fabriqué des **bacs de tri sélectif** !

C'est bien chouette de faire plein d'ateliers ici avec l'équipe pédagogique de la crèche ! D'ailleurs, pour les remercier, nos parents ne manquent jamais de leur offrir des gourmandises et des cartes à la fin de l'année ! Merci !







# ÉCOLE : L'école : tout un programme !

Depuis de nombreuses années, un **séjour d'une semaine sur l'île de Porquerolles**, principalement soutenu par les fonds de la mairie, introduit les élèves au CM2.

Cette entrée en matière permet l'établissement ou le **renforcement des liens entre les enfants et avec les deux enseignantes**. Les découvertes et apprentissages faits en cette période, notamment sur le milieu marin sous toutes ses formes et ses fragilités dues au réchauffement climatique, milieu si différent du lieu de vie des élèves, sont exploités tout au long de l'année dans des groupes de travail.

**Ce voyage est donc l'aboutissement de tout un cursus, mais aussi une ouverture sur l'avenir.** Il s'inscrit dans une tradition institutionnelle de l'école, et a pour but de préparer les enfants à leur entrée au collège. En favorisant les interactions et la coopération entre élèves, ces activités ont créé un esprit de communauté et de solidarité, facilitant ainsi leur adaptation à un environnement scolaire plus vaste et diversifié.

**Lumière sur les enfants de l'école présents à la cérémonie du 11 novembre** pour commémorer la fin de la guerre



14-18 et avec elle, la fin des souffrances de nos ancêtres. Bravo aux élèves du Cours Moyen qui ont eu le courage de lire en public !

**Le projet annuel de cette année scolaire a pour thème « La différence »**, lequel guide également les chants travaillés à la chorale de l'école. Par ailleurs, une détentrice du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (ou dumiste) encadrera les enfants en janvier/février et mai/juin.

**L'habituelle semaine des arts**, en fin d'année, favorise



le développement et l'expression de la créativité des élèves du cycle 1 et crée un lien avec l'extérieur. En effet, les œuvres réalisées sont régulièrement exposées devant les classes, à la vue des parents. Enfin, les éco-députés s'efforceront de rendre le parcours scolaire plus agréable par le biais de conseils d'élèves, apportant idées, réflexions et impressions.

Merci au personnel enseignant qui porte ces projets, souvent sur leur temps libre, ainsi qu'aux parents bénévoles qui rendent leur concrétisation possible !

**Repenser l'aménagement des cours d'école**



La commune souhaite se lancer dans la requalification et la végétalisation des cours d'écoles et du centre de loisirs pour qu'elles soient mieux adaptées aux évolutions du climat et qu'elles puissent permettre une diversification des espaces et des usages tout en veillant à la sécurité des enfants. Une réflexion est menée par les élus, les agents de la collectivité et les enseignants, et la commune a demandé au CAUE de l'assister notamment dans la démarche de concertation que nous souhaitons exhaustive (parents, enfants...). Nous comptons sur vous pour construire ce projet ensemble !



# QU'EST-CE QUI SE TRAME AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ?

## Portage à domicile des repas

En 2024, 56 personnes ont bénéficié du service de portage à domicile des repas, avec une moyenne hebdomadaire de 29 bénéficiaires. **Au total, 6 815 repas ont été préparés par la cuisine centrale communale, mettant à l'honneur des produits frais, de saison et locaux. Les viandes, à 90 %, sont d'origine locale ou française.**

Les menus, équilibrés et variés, comprennent une entrée, un plat, un laitage, un dessert ou un fruit, un morceau de pain, et, pour le soir, une soupe accompagnée d'un laitage. La livraison à domicile est principalement assurée sur la commune, mais s'étend également à Prunières et Montgardin, entre 9h et midi. Elle a lieu tous

les jours ou selon les termes de la convention signée. Les repas sont livrés le jour de leur consommation, sauf le mercredi, où ils sont apportés la veille, et pour le week-end, où les repas sont livrés le vendredi.

**Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 04 92 50 60 30.**



## Nos ateliers ont du succès !

Dans le prolongement de l'année 2024, des ateliers seront proposés en 2025 pour les plus de 60 ans à la retraite. Très demandés, ces moments de partage ludiques sont fortement appréciés par qui les expérimente.

Des ateliers « **Bienvenue à la retraite** » sont programmés tous les mardis, du 21 janvier au 11 mars (inscription et renseignements à l'accueil de la mairie).



**À la retraite, une nouvelle vie commence !**

## Protéger les plus vulnérables

Prévu par l'article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles, l'établissement et la **mise à jour du Registre Nominatif des Personnes Vulnérables** par votre mairie est une obligation à laquelle Chorges ne déroge pas. Sont recensées les personnes : de plus de 65 ans ; en situation de handicap ; isolées. En effet, celles-ci peuvent être particulièrement vulnérables à leur domicile, en cas de fortes chaleurs ou de déclenchement d'un plan d'alerte et de secours lié à des risques exceptionnels (Plan Grand Froid, catastrophes naturelles, épidémies...).

Les données recueillies permettent aux pouvoirs publics de **mettre en place un dispositif d'alerte et de secours adapté à ces personnes.**

**Si vous ou l'un de vos proches se trouve dans une des situations de vulnérabilité précitées, n'hésitez pas à vous faire recenser sur le registre en mairie.** L'inscription est confidentielle et n'entraîne pas de visites systématiques à domicile. Cependant, elle autorise le CCAS de la commune à vous contacter par téléphone afin de prendre de vos nouvelles et déclencher l'intervention des services sanitaires si nécessaire.







## Les aînés en piste !

Samedi 7 décembre, ça bougeait pour les plus de 75 ans ! Eric Rico's Swing accompagnait en musique les rires et discussions autour du traditionnel goûter de Noël organisé par le CCAS. Après avoir trinqué à l'amitié, chaque personne s'est vu remettre un

colis garni au cours de l'une des deux permanences des membres et élus du Conseil d'Administration en demande d'échange. Les autres bénéficiaires ont été livrés à domicile courant décembre. Vous voulez le vôtre ? N'oubliez pas de vous inscrire pour 2025 !



## ACM : L'Accueil Collectif de Mineurs en effervescence !

**À l'ACM, on sait vivre !** Dessin, poterie, collage, lecture, kamishibai (théâtre d'images japonais), pâte à sel, mais aussi jeu de piste, hockey, patinage, marche, on s'essaye à tout et on va partout ! On se régale aussi du gyoza à la crêpe en passant par les samoussas, rien ne nous effraie !

**Souvent, nous nous retrouvons sur notre parcelle de forêt pédagogique, située sur le chemin du pré de l'Obre,** juste avant le pont passant le torrent du Dévezet. Elle appartient à la commune de Chorges, mais le 4 juillet, c'est nous qui l'avons baptisée : forêt du cèdre de l'Atlas ! **C'est là que s'est déroulé le débardage équin le 22 septembre, journée du patrimoine !** Régulièrement, l'ONF et Randonnée Caturige nous y sensibilise à la protection des forêts. **Nous regardons grandir la nôtre, l'entretenons, apprenons à connaître les animaux qui y habitent, nous réalisons également des herbiers, des cabanes, du land art (art dans et avec la nature) et des panneaux explicatifs sur la faune et la flore.**

Pour compléter notre savoir, nous avons même visité la maison du bois de Méolans Revel. Les musées, nous, on aime ça !



À l'occasion du **35<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, mercredi 20 novembre, nous avons dansé et chanté notre joie de vivre, notamment à travers une chanson inédite, à retrouver sur le Facebook de la structure ! La journée s'est achevée par un goûter partagé, chaque groupe d'enfants ayant confectionné de succulents gâteaux. Tu aimes les bons petits plats, apprendre et jouer ? **Rejoins-nous vite à l'accueil de loisirs municipal de Chorges !**



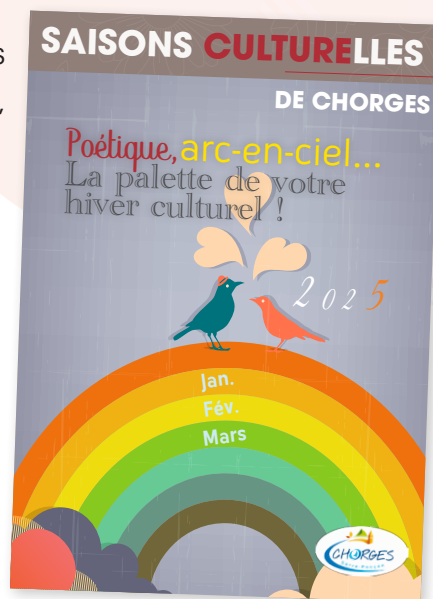
## MÉDIATHÈQUE, un bilan positif

Nous vous remercions pour votre confiance, votre présence, toujours plus nombreuse lors des différents rendez-vous culturels proposés par l'équipe de la médiathèque, et ce, pour tous les publics. **L'accès à la médiathèque est entièrement gratuit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024**, et nous enregistrons au 31 octobre 2024, **251 nouveaux inscrits dont 179 Caturiges**. Nous nous en réjouissons et sommes impatients du bilan complet !

### Saisons culturelles de Chorges

Vous trouverez la programmation culturelle grâce aux plaquettes trimestrielles disponibles à la médiathèque, dans les commerces, à l'Office du tourisme ou consultable en ligne ici : [www.mairie-chorges.fr/culture-chorges](http://www.mairie-chorges.fr/culture-chorges).

Il est indispensable de réserver auprès des bibliothécaires, pensez-y ! L'entrée est gratuite pour tous les événements, sous réserve des places disponibles.

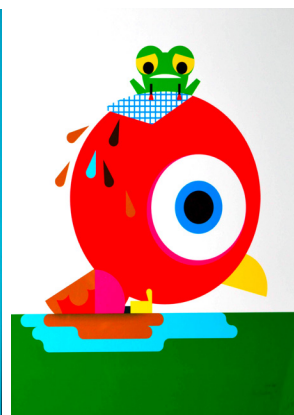


## FOCUS : Programmation 2025 à ne pas manquer !

### EXPOSITION : " Petites formes "

Créée par l'illustratrice belge Anne Crahay et complétée par l'Imagier Vagabond d'éléments destinés à une immersion ludique et douillette ! Doudous géants, des mini-cabanes, des jeux et activités... Qui se cache dans l'eau ? Qui veut des guili-guili ? Qui sort de sa coquille quand il pleut ? Qui est le plus rapide ou le plus grand ? Laissez les petites mains trouver la réponse !

**Du 14 janvier au 1<sup>er</sup> février - exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque**



### CONCERT : " Jazzual suspects par Tchava Genza "

S'inspirant librement des grands maîtres du jazz, Tchava Genza crée sa propre recette musicale, de bonnes compositions maisons saupoudrées de quelques vieilles rengaines de la New Orleans. Ça va swinguer !

**Mardi 21 janvier à 20h - médiathèque**  
**réservation fortement conseillée,**  
**jauge limitée - durée : 1h30**





## SPECTACLE : " In Petto, au secret des cœurs de la Cie Chabraque,

**Texte et mise en scène de Cécile Brochoire. Interprétation : Anne Naudon**

Qu'ils soient petits ou grands, les secrets répliquent, se plient, s'impliquent ou se déplient in petto. C'est ce que Pauline, aide-soignante, comprend à travers les récits des résidents et des patients qu'elle croise dans le cadre de sa profession. Elle sent la légèreté ou l'âpreté des cœurs qui ont tous été plus ou moins malmenés par des événements, des silences ou des phrases chocs.

Un jour, elle se met en disponibilité et transforme tous ces petits morceaux de vie ne pouvant plus servir à rien en un grand patchwork de récits.

Sur la scène, des cubes avec des photos, des capsules sonores et une comédienne qui incarne et prête voix à ces témoignages avec une sensibilité lumineuse ! Ce soir, Anne Naudon joue deux récits : Barocco et Le Chineur de l'Estran. Nous retrouverons la Cie Chabraque pour deux autres modules de cette pièce en décembre.



**Mardi 25 février à 19h30 - médiathèque**

**À partir de 9 ans - Réservation fortement conseillée, jauge limitée - Durée : 60 mn**

## ASSOCIATIONS



En 2024, la commission « sport et vie associative », dont la mission est de soutenir et accompagner activement les associations tout au long de l'année, a octroyé un montant total de 40 050 € de subventions réparties selon 4 axes distincts :

- Animation et culture : 17 700 €
- Sports et loisirs : 14 850 €
- Nature : 3 500 €
- Santé et solidarité : 4 000 €

Les initiatives portées par ces associations sont essentielles au dynamisme et à la vie quotidienne à Chorges. Ainsi, l'ensemble des agents de la municipalité se tient à leur disposition que ce soit sur les plans financier, technique ou matériel.

## Forum des associations

Samedi 7 septembre, 20 associations représentant les domaines du sport, de la culture, de la musique, de la santé, se sont réunies au boulodrome couvert pour vous accueillir, vous informer et procéder aux premières inscriptions pour la nouvelle saison. Vous étiez au rendez-vous ! Espérons que cet engouement se renouvellera l'année prochaine, tout en souhaitant une participation tout aussi significative de la part des membres des diverses associations !

## " Aux jeux Caturiges ", bis repetita !

Fort de l'enthousiasme suscité par le week-end olympique, la municipalité prévoit d'organiser, pour le mois de juin, une journée toute aussi prometteuse, « Le village des associations caturiges ». Ne manquez pas l'événement !





## État Civil

Selon les éléments communiqués en Mairie au 15 novembre 2024

### • NAISSANCES

- SCAPELLATO Léo né..... le 2 janvier
- KEMENCEI Jade née..... le 2 février
- FROMENTÈZE Martin né .....le 6 février
- LAMY Tom né .....le 15 avril
- ESPITALIER Jade née..... le 25 avril
- DARTIGALONGUE Hugo né..... le 26 mai
- ESCALLIER Mahé né..... le 21 juillet
- MULLER Maël né..... le 23 juillet
- ROULIN RUIZ CORREA Aluna née..... le 29 juillet
- ROLLAND Loup né..... le 3 août
- MARAIS Mahé né .....le 17 août
- MICHALLET Jaden né .....le 3 octobre
- BROCHIER Giulya née..... le 5 octobre
- DUSSUD CARDONA Loup né..... le 30 octobre

### • MARIAGES

- BOLÉNOR Anthony et BERGER Amandine.....10 mai
- ESPITALIER Mathieu et DURAND Laurence.....25 mai
- ALLEMAND Thierry et ARAGONES-BALDO Marie-José.....1 juin
- CHAINE Xavier et COMBE Cindy.....1 juin
- BIGANZOLI Morgan et PELLET Maeva.....1 juin
- MILLET Patrice et GARCIA Delphine.....29 juin
- PAGANO Antoine et AUPAIX Faustine.....6 juillet
- RIVAUX Alexis et MOUCHET Lia.....26 juillet
- EMOND François et PICHONAT Jeanne.....17 août
- SCAPELLATO Jordan et ALLARD Gaëlle.....7 septembre
- MICHELON Sébastien et FERRIE Maeva.....7 septembre
- RIVET Sébastien et DUPONT Virginie.....14 septembre
- MARQUET Gauvain et PICAUVET Adèle.....15 novembre



## • DÉCÈS

|                            |            |                        |              |
|----------------------------|------------|------------------------|--------------|
| REYNIER Georges.....       | 1 janvier  | BRAS Catherine.....    | 8 mai        |
| MIOLLAN Fernande.....      | 11 janvier | PRACONTÉ Pascal.....   | 7 juillet    |
| MARCHAND-VIALA Alain ..... | 3 février  | SERRUS Monique.....    | 10 septembre |
| SENZIER Julien.....        | 23 février | ALLEMAND Raymonde..... | 22 septembre |
| PELLEGRIN Lucienne.....    | 28 février | BRUN Gérard.....       | 11 octobre   |
| SOUCHON Bernard.....       | 1 mars     | PIAGET Eric.....       | 19 octobre   |
| CHALANÇON Christian.....   | 15 mars    | ESCALLIER Etienne..... | 27 octobre   |
| GAUDY Paulette .....       | 4 avril    |                        |              |
| BARRE Annie.....           | 7 avril    |                        |              |
| BOUTIER Eliane .....       | 25 avril   |                        |              |
| GOUIN Eliane.....          | 25 avril   |                        |              |

## INVITATION AUX VOEUX DU MAIRE DE CHORGES LE 24 JANVIER 2025 À 18H30 - À LA SALLE DES FÊTES DE CHORGES



Christian DURAND, Maire de Chorges,  
ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal  
et du conseil d'administration du CCAS,  
vous adressent leurs vœux  
les plus sincères pour 2025,  
remplis de réussite, de joie  
et de bienveillance.





## Infos diverses

### → TRANSPORT & CLIMAT

Pour limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre, le véhicule est alimenté au biocarburant fabriqué à partir de déchets (huiles ou graisses résiduelles).

Découvrez l'impact des différents modes de transport sur le climat ici :



### → INFOS & CONTACTS

Retrouvez toutes les offres de mobilité sur la communauté de communes de Serre-Ponçon :



**Communauté de communes de Serre-Ponçon :**  
mobilitetransport@ccserreponcon.com

**Office de Tourisme de Serre-Ponçon -**  
Bureau d'information  
Touristique de Réallon :  
04 92 44 25 67

### → ACCÉDER À SERRE-PONÇON EN TRANSPORTS COLLECTIFS

Le territoire de Serre-Ponçon est accessible en train (gares de Chorges et Embrun) et en bus :



• **Train INTERCITES de nuit Paris - Briançon :**  
horaires et réservations sur SNCF Connect

• **Train TER Zou Marseille - Briançon et Romans - Briançon :**  
horaires et réservations sur SNCF Ter Sud



• **Bus Zou n°69 Marseille - Briançon et n°50 Navettes Blanches :**  
horaires et réservations sur Zou Ma Région Sud

• **Bus Neige Express depuis Paris, Marseille, et Aix-en-Provence :**  
horaires et réservations sur Autocars Imbert Neige Express



Vous ne trouvez pas votre bonheur ?  
Optez pour le **covoiturage** !



## NAVETTE CHORGES - RÉALLON

Du 21 décembre 2024 au 30 mars 2025



### → NAVETTE GRATUITE CHORGES - RÉALLON

#### PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT :

- Tous les samedis et dimanches du 21 décembre 2024 au 30 mars 2025 inclus
- Tous les jours pendant les vacances de Noël (du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025) et les vacances d'hiver de la zone B (du 8 au 23 février 2025)

#### CHORGES → RÉALLON

| Commune           | Arrêt      | Horaires |      |       |       |
|-------------------|------------|----------|------|-------|-------|
| Chorges           | Gare*      | 7:55     | 9:05 | 12:20 | 16:20 |
| Chorges           | École      | 7:58     | 9:08 | 12:23 | 16:23 |
| Prunières         | Le Serre   | 8:06     | 9:16 | 12:31 | 16:31 |
| Saint-Apollinaire | Village    | 8:12     | 9:22 | 12:37 | 16:37 |
| Réallon           | Rond-Point | 8:17     | 9:28 | 12:43 | 16:43 |
| Réallon           | Station    | 8:25     | 9:35 | 12:50 | 16:50 |

#### RÉALLON → CHORGES

| Commune           | Arrêt      | Horaires |       |       |       |
|-------------------|------------|----------|-------|-------|-------|
| Réallon           | Station    | 8:30     | 9:40  | 13:00 | 17:15 |
| Réallon           | Rond-Point | 8:37     | 9:47  | 13:07 | 17:22 |
| Saint-Apollinaire | Village    | 8:43     | 9:53  | 13:13 | 17:28 |
| Prunières         | Le Serre   | 8:49     | 9:59  | 13:19 | 17:34 |
| Chorges           | École      | 8:57     | 10:07 | 13:27 | 17:42 |
| Chorges           | Gare*      | 9:00     | 10:10 | 13:30 | 17:45 |

\* Arrêt Gare situé à droite de la consigne à vélos sécurisée.

« La Communauté de communes de Serre-Ponçon finance depuis plusieurs années des navettes à destination des stations. C'est un moyen formidable d'accéder aux sites et aux activités emblématiques de notre territoire, de manière pratique (pas de difficulté de stationnement), économique et écologique (navettes hybrides électriques ou alimentées au biocarburant). »

#### Chantal EYMEUD

Présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon

